

DÉCISION DU MAIRE N° 2023/05/76

Objet : 76 - Signature d'une convention avec Monsieur Jean-Léonce DUPONT, pour le Clic du Bocage, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 10 juillet 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu la demande formulée par Monsieur Jean-Léonce DUPONT de disposer de la salle « La Halle Michel Drucker », en sa qualité de Président de Département du Calvados pour le CLIC du Bocage,

Décide

- De donner son accord à la conclusion d'une convention avec M. Jean-Léonce DUPONT Président du Département du Calvados, 23-25 Boulevard Bertrand -14035 CAEN CEDEX (pour le Clic du Bocage), pour la mise à disposition de la salle « La Halle Michel Drucker », le Jeudi 8 Juin 2023 de 13h45 à 18h00 pour l'organisation d'une manifestation de forum-théâtre intitulée « Vieillir, plaisir et désir », et ce pour un montant total de location de 223 € T.T.C. (tarif « collectivités locales, établissements publics et services de l'Etat» pour l'année 2023).

Fait à Vire Normandie, le 11 mai 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230516-76-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/05/2023

Affichage : 16/05/2023

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

